LE NUMÉRO : 25 CENTIMES

Edition du "REVEIL DU NORD" 186 bis, rue de Paris, LILLE
Bureaux à PARIS 43, boul. Haussmann (9e)

L'Egalité

La plus forte vente de la région

MARDI 1er NOVEMBRE 1927

BUREAUX ROUBAIX Téléph. 5-31 45, Rue de la Gare, 45
TOURCOING Téléph. 5-35 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Directeur : Eug. GUILLAUME

Notre situation charbonnière

UNE délégation du Conseil de la Fédération Nationale des Travailleurs du Sous-Sol a fait part, il y a quelques jours, au ministre des Travaux publics, des préoccupations très vives de cette Fédération quant à la situation charbonnière et au chômage qui continue à sévir dans certains bassins, malgré les mesures prises par le Gouvernement.

En vérité, ces mesures n'ont pas été opérantes, puisque, à peine édictées, elles se sont bien vite effritées. L'importation des charbons étrangers joue comme devant, ainsi qu'en témoignent les statistiques et les Administrations publiques, n'accordent pas toujours aux Charbonnages français la préférence que les circonstances commandent.

Ceci posé, examinons rapidement la situation. Le calme est la note dominante du marché des charbons aussi bien dans le compartiment des combustibles pour foyers domestiques que dans celui des catégories industrielles.

Dans le premier de ces compartiments, la langueur des affaires s'explique par la température exceptionnellement douce dont le ciel nous gratifie en ce moment. Les prochains froids réveilleront rapidement la demande en léthargie et ramèneront un courant normal d'ordres, d'autant que certains chantiers de la région parisienne n'ont guère plus de quinze jours d'approvisionnements.

De ce côté donc, il n'y a pas lieu de s'inquiéter du marasme présent, bien qu'il convienne de tenir compte de la dépréciation inévitable de stocks accumulés.

On ne saurait faire montre de la même quiétude en ce qui concerne les charbons industriels. Aucun indice d'amélioration prochaine ne se manifeste et — à moins d'évènements imprévus — il en sera de même jusqu'au jour où prendra fin la période de réadaptation que nous traversons.

Expliquons-nous. Après l'activité extraordinaire qu'a engendrée, au lendemain de la guerre, la nécessité de reconstituer les approvisionnements complètement épuisés, nous nous trouvons en présence de besoins en énergie égaux ou à peine supérieurs à ceux de 1914.

D'autre part, la consommation de plus en plus large du mazout dans la marine, la participation toujours plus grande demandée à la houille blanche, le grand développement des Centrales d'électricité, ont réduit la demande de façon fort appréciable dans le même temps que la production mondiale marquait un accroissement important.

Pour sa seule part, notre bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais, répondant à des préoccupations nationales du plus haut intérêt a, par rapport à l'avant-guerre, accru son extraction de 5 millions de tonnes.

Or, au moment où des débouchés nouveaux doivent être recherchés pour placer cet excédent de production — placement qui, si les faits répondaient à la logique, devait être facile, l'extraction nationale étant encore largement déficitaire en regard des besoins nationaux — la concurrence étrangère s'exerce avec toute sa rigueur.

Non seulement les charbons anglais continuent à affluer vers l'Ouest, mais encore dans notre département même, à Roubaix, Tourcoing, Jeumont, Maubeuge, et plus loin, dans le département des Ardennes, les Charbonnages belges exercent une pression qu'il convient de ne pas sous-estimer.

Et, pour couronner le tout, l'Allemagne se prépare, de son côté à de vigoureux efforts, efforts qui déjà se manifestent par de nombreux signes.

Telle est rapidement esquissée à la lueur des faits, la situation de notre marché charbonnier. Elle n'est pas précisément brillante et mérite que les Pouvoirs publics s'en occupent d'urgence.

Etienne DARRIC.

LA VIE QUI PASSE

Chrysanthèmes

PENETREE de la mélancolie de cet automne si doux sous un ciel à peine voilé, j'entrai dans un cimetière.

La vie fiévreuse de l'avenue me blessait de ses bruits, me heurtait de ses gens affairés. J'éprouvais soudain un grand désir de repliement, farouche comme une douleur qui a besoin de silence. Une église eut été apaisante, peut-être, le cimetière avait en plus son soleil et ses fleurs, et l'amitié des morts accueillante ainsi que d'avance une immense fraternité.

Par hasard, j'avais une gerbe dans les mains : des chrysanthèmes achetés quelques instants auparavant, tout simplement parce que leur beauté m'avait séduite. J'étais venue pour visiter la ville et dans la ville inconnue je n'avais personne à qui porter ce bouquet... J'errais au long des tombes, presque toutes admirablement fleuries à l'approche de la Toussaint. Cependant, entre une riche chapelle et une tombe entièrement blanche de jeune fille, j'en remarquai une qui ne paraissait l'objet d'aucune piété. L'herbe avait poussé alentour et sur la dalle était seule une couronne de perles rongée par les pluies qui en dégageaient des traînées de rouille.

La couronne offrait cette inscription : « A ma chère femme. — Regrets éternels ».

Dans la pierre, une date, un nom... Enlevée à 25 ans, en plein bonheur de jeune épouse, on l'avait conduite là, avec des serments de n'oublier jamais... Les regrets éternels avaient duré moins d'une année !

A celle que l'amour abandonnait ainsi dans sa tombe, j'ai laissé mes fleurs et dit de tendres choses.

Madeleine HUSSON.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Nuageux avec éclaircies, se couvrant le soir. Vent du secteur ouest, 4 à 5 mètres. Température minimum 10°.

LE CINQUIEME GALA RADIOPHONIQUE du "Réveil du Nord"

Les artistes qui y participeront encadreront l'annonce d'une surprise sensationnelle

C'EST demain mercredi 2 novembre de 19 h. 30 à 21 h. que sera diffusé sur 286 mètres de longueur d'onde par la station Radio P.T.T. Nord de Lille, le Ve concert de gala organisé par notre journal.

Mme Marthe HAYEM — Pianiste répétitrice de l'Opéra de Lille

M. FIRZEL — la grande vedette fantaisiste de l'Office Internle des Spectacles

C'est encore à une soirée de tout premier ordre que nous convions les sans filistes de notre région. Voici en effet, les artistes qu'on entendra au cours de ce nouveau et sensationnel gala.

M. Charles LIBRE — Clarinettiste virtuose 1er Prix du Conservatoire de Lille

M. A. FRANSSENS — Chef de la Société Amicale des Accordéonistes Lillois

M. Daimulie, baryton de l'Opéra de Lille.

Mlle Yetta Merky, mezzo-soprano de l'Opéra de Lille.

Mme Marthe Hayem, pianiste répétitrice de l'Opéra de Lille, 1er prix du Conservatoire de Lille.

M. Falandry, fort ténor du Théâtre de Bordeaux et de l'Office International des spectacles, 1er prix du Concours de « Musica-Comœdia ».

M. Firzel, la grande vedette fantaisiste lilloise, de l'Office International des spectacles.

M. Charles Libre, clarinettiste virtuose, 1er prix du Conservatoire de Lille, (élève de M. Capelle).

M. Adrien Franssens, chef de la société amicale des Accordéonistes lillois, 1er prix au concours international d'accordéons.

Et M. Auguste Labbe, chroniqueur patoisant du « Réveil du Nord ».

SURPRISE !

Au cours de ce concert, au nom du « Réveil du Nord », notre rédacteur en chef, M. Lucien Le Masson, fera aux sans filistes, une communication-surprise qui les intéressera au plus haut point. Téséfistes, tous à vos postes mercredi soir, et ne ratez pas surtout la grosse surprise qui vous est réservée par notre journal.

Un jeune homme a été déchiqueté par un train en gare d'Anzin

Les jeunes Marceau Delaby, 20 ans, trappeur, domicilié rue du Droit à Beuvrages, et Emile Cosene, 19 ans, garçon-boucher, 102, rue Jean Jaurès à Raismes, revenaient d'Hérin dimanche dans la soirée, par le train quittant cette localité à 21 h. 22. Le convoi venait de franchir la gare de St-Waast et tous deux se trouvaient près de la portière. La casquette de Delaby tombant sur les voies, le jeune homme descendit du wagon — situé au milieu du train — pour la reprendre. Que se produisit-il exactement ? Personne ne le sait, mais le malheureux fut retrouvé, quelques minutes plus tard, par le chef de gare que Cosene avait prévenu de l'accident, étendu sur le dos et sur le rail de droite à 150 mètres de la gare d'Anzin. La mort avait fait son œuvre. La jambe gauche avait été coupée sous le genou et le poignet droit avait été déchiqueté.

La douleur de la mère, qui a déjà perdu son mari, il y a une quinzaine d'années dans des conditions aussi pénibles, puisque employé de chemin de fer il fut coupé en deux par un train, est indescriptible.

Le corps sera inhumé au cimetière d'Anzin.

UNE AFFAIRE CRIMINELLE QUI REBONDIT

On croit tenir l'auteur d'un crime commis à Maroilles en 1919

C'est un nommé Desormeaux qui, accusé d'avoir assassiné l'herbager Brulé vient d'être arrêté.

Ce même Desormeaux avait déjà été soupçonné d'être l'auteur du crime commis au Favril en 1926.

L'arrestation à Maroilles, hier matin, de Georges Desormeaux, qui avait déjà été soupçonné d'être l'auteur de l'assassinat de la Veuve Losson commis au Favril en juillet 1926, vient de faire rebondir une vieille affaire criminelle qui avait fait grand bruit dans la région d'Avesnes, à l'époque et qui était restée impunie ; l'assassinat mystérieux de l'herbager Alfred Brulé, commis à Maroilles en 1919.

Avant de relater comment le drame est de nouveau évoqué aujourd'hui, rappelons d'abord les circonstances dans lesquelles il fut découvert.

L'assassinat mystérieux d'un herbager

Le 7 janvier 1919, un herbager, M. Alfred Brulé, 35 ans, qui exploitait avec sa femme née Céline Hermant, 31 ans, une ferme à environ deux kilomètres de Maroilles, quittait son domicile vers 18 h. 15, pour reconduire chez elle une lessiveuse, Mlle Esther Baligant, qui avait été occupée toute l'après-midi à laver à la ferme.

Il faisait un clair de lune superbe. En cours de route Mlle Baligant ne remarqua rien d'anormal. Quelle ne fut pas sa surprise le lendemain d'apprendre que son accompagnateur n'était pas rentré.

A la ferme Brulé c'est en vain qu'on attendait le retour du patron. Ce dernier ne devait plus revenir.

Prévenus de la disparition de l'herbager, la gendarmerie et la police mobile commencèrent des recherches qui devaient amener la découverte dans le chemin du Boqueteaux, non loin de la maison du disparu, des traces de lutte et de sang.

Les jours passèrent et le 12 janvier on retrouvait dans une pâture, à 350 mètres environ du lieu de la lutte et visiblement dissimulé, le cadavre affreusement mutilé de l'homme recherché.

La tête du mort avait été déchiquetée par l'éclatement d'une grenade. Avait-on voulu par cet horrible moyen effacer toute trace de l'agression manifeste ? C'est l'opinion qui prévalut.

Le Parquet composé de M. Marqueron, président du Tribunal d'Avesnes faisant fonctions de juge d'instruction, de M. Petitfils, commis-greffier et du docteur Gardin, médecin-légiste, descendit sur les lieux. L'autopsie fut pratiquée. La figure de la victime était méconnaissable. Un bras était complètement détaché du tronc.

En l'absence d'indices, une information fut ouverte contre X...

Un individu soupçonné

Peu à peu cependant les langues se délièrent. L'opinion publique accusait ouvertement du crime un nommé Georges Desormeaux, de Maroilles, qu'on disait l'amant de la femme de l'herbager.

Interrogé, l'homme mis en cause se défendit énergiquement, protesta de son innocence et produisit un alibi.

Toutes les recherches restèrent vaines. Un non-lieu fut rendu et Desormeaux ne fut pas inquiété.

Les mois puis les années passèrent. L'affaire fut classée.

Huit ans après pourtant des faits nouveaux allaient se produire qui allaient remettre l'affaire à jour. On va voir comment :

La lettre qui accuse

Il y a quelque temps, en effet, la fille de Mme Brulé écrivait à une tante, qu'elle voulait libérer sa conscience d'un secret qui lui pesait. La tante en question invita sa nièce à faire sa déposition à la Justice.

La nièce suivit le conseil et une nouvelle information fut ouverte.

Mercredi dernier 26 octobre, M. Maugé, inspecteur de la police mobile de Lille, qui avait mené discrètement et très habilement son enquête convoquait Desormeaux à la Mairie de Landrecies.

Questionné sur l'assassinat de l'herbager, l'interpellé se contenta de répéter l'alibi fourni il y quelque huit ans, puis apparemment très déprimé, il manifesta son intention de se suicider. L'affaire en resta là...

Arrêté

Au cours de leur enquête, les inspecteurs de la police mobile ont-ils trouvé des indices sérieux ? Tout porte à le croire.

Hier matin à 6 heures, en effet, les gendarmes de Landrecies munis d'un mandat d'amener de M. Bernet, juge d'instruction, se présentaient à Maroilles au domicile de Desormeaux et invitaient ce dernier à les suivre.

Desormeaux n'opposa aucune résistance. Il monta dans une voiture conduite par sa sœur et escortée des gendarmes qui suivaient en bicyclette il gagna la gare de Landrecies.

A 10 h. 15, il arrivait à Avesnes et était conduit au Palais de Justice puis écroué à la Maison d'arrêt.

Il sera interrogé ces jours prochains.

Chez la veuve de l'herbager

C'est en vain que nous avons essayé de rencontrer Mme Brulé, la veuve de l'herbager assassiné. Après être restée un certain temps à sa ferme, qui devait être vendue par la suite, Mme Brulé alla s'installer à Bachant où elle tint Cabaret au débit près de la voie ferrée. Puis elle se fixa à Aulnoye en qualité de garde du syndicat de Maubeuge. C'est en vain que nous avons essayé de la joindre à son domicile. Vraisemblablement au courant des faits nouveaux elle est allée se réfugier dans sa famille à Barzy.

Au cours de la rapide enquête à laquelle nous nous sommes livrés, nous avons appris que Desormeaux fréquentait assidûment la ferme Brulé. Pendant la guerre il faisait le ravitaillement et c'est en effectuant ses livraisons qu'il avait fait la connaissance de la fermière.

Sont-ce ces relations qui ont poussé au crime l'homme aujourd'hui accusé ? C'est ce que la Justice aura à établir.

Inculpé d'un autre crime

L'assassinat mystérieux de l'herbager Brulé, resté impuni, avait déjà été évoqué à nouveau lors de l'assassinat de la veuve Losson, au Favril, en juillet 1926.

Comme pour le crime de Maroilles, en effet, la vieille fermière avait été traînée après le crime dans la fosse d'une pâture à 150 mètres de son domicile, avec l'intention bien marquée de l'assassin de dissimuler le cadavre, pour dérouter et retarder l'enquête.

Dans les deux crimes commis à quelques kilomètres de distance on reconnut le même procédé. Desormeaux fréquentait la ferme Losson comme il avait fréquenté la ferme Brulé. Il fut soupçonné, arrêté, déféré au Parquet d'Avesnes et écroué.

Il fournit un alibi analogue à celui qu'il avait donné pour le crime de Maroilles. En l'absence de preuves il fut finalement remis en liberté après plusieurs mois de détention.

Devant les nouvelles charges qui semblent peser sur lui Desormeaux réussira-t-il encore à se disculper ?

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des interrogatoires serrés qui ne vont pas manquer de se produire.

Des disparus

Un enfant de cinq ans à Loos-en-Gohelle

Le jeune serbe **Michel SAJOVIC**, âgé de 5 ans 1/2, est disparu depuis samedi dernier.

Michel SAJOVIC

Il est sorti de l'école vers 11 heures 30 du matin et n'a pas reparu au domicile de ses parents, 37, rue Faidherbe, à LOOS-EN-GOHELLE.

Il était vêtu d'un tricot gris et d'un tablier noir, de bas noirs et de bottines noires à lacets ; coiffé d'une casquette bleue. Il ne cause pas un mot de français.

Les personnes qui pourraient fournir des renseignements sur cet enfant, sont priées d'informer les parents ou le Maire de Loos-en-Gohelle.

Une fillette de 15 ans 1/2 à Anzin

La jeune **Julia Preoureur**, âgée de 15 ans, 1/2, était partie de chez elle, 51, rue Carnot, à Anzin, le 28 octobre, au matin, pour se rendre aux Etablissements Coureur, où elle était occupée. Elle n'a plus reparu au domicile paternel. On a appris depuis qu'elle avait été congédiée de l'Usine. Les recherches faites jusqu'à présent dans la région sont demeurées infructueuses.

ON VOULAIT TUER LE ROI BORIS

Les autorités bulgares ont découvert de grandes quantités d'armes et de munitions préparées en vue d'un coup d'Etat communiste. Les révolutionnaires avaient, pour première mission d'assassiner le roi Boris.

Gymnastique écossaise

Elle impose à ses adeptes de porter des poteaux longs de six mètres, et constitue, paraît-il, un exercice des plus salutaires.

Le monument aux morts de la Comédie Française

(W.W. Ph.)

IL SERA INAUGURÉ LE 3 NOVEMBRE

On voit à gauche M. Alexandre, président des Artistes anciens combattants ; à droite, le sculpteur Beuneteau, auteur du monument.

L'ANCIEN FORÇAT DIEUDONNE ARRIVE A PARIS

L'ancien forçat Dieudonné, accompagné de sa femme et de son fils, venant de Marseille, est arrivé hier matin à 8 h. 05 à Paris.

Sur le quai de la gare de Lyon, un assez grand nombre de parents et d'amis l'attendaient.

« Depuis longtemps, a-t-il déclaré, je n'ai pas connu une telle joie : revoir Paris était un rêve que je ne croyais jamais voir se réaliser.

« Une seule chose m'ennuie, c'est de n'avoir pas été avisé officiellement de ma grâce. »

Après avoir rempli les formalités, Dieudonné a gagné le domicile de sa femme pendant que devant la gare de Lyon plusieurs centaines de personnes l'attendaient encore.

EN DEUXIEME PAGE. — LE REVEIL AGRICOLE : Une grave maladie du houblon ; La Basse-Cour ; Comment utiliser nos produits ; Echos et Informations.

EN QUATRIEME PAGE. — LE REVEIL MUTUALISTE : Les avantages et le développement de la Protection mutuelle des Cheminots ; Remarquable extension de la « Mutuelle du Bâtiment » ; La Mutualité maternelle de Lille, etc.

Après-demain Jeudi, rentrée du Parlement

Cette session sera consacrée à l'examen et au vote du budget de 1928

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

C'est après-demain, jeudi 3 novembre, que s'ouvrira, à la Chambre, la session dite extraordinaire, consacrée comme celle correspondante de 1926 à l'examen et au vote des divers chapitres du budget.

Tout est prêt à cet effet.

Le projet du Gouvernement a été discuté et rapporté par la Commission des Finances, si bien que le débat pourra s'ouvrir, si pas à la première journée consacrée à la fixation de l'ordre du jour, tout au moins dans celle qui suivra.

La proximité des élections influera-t-elle sur la tournure et le ton de la discussion ? Cela paraît probable, bien que dans l'ensemble des avis exprimés il n'apparaît pas que l'on doive s'attendre à des séances mouvementées dès le début.

Le Gouvernement a en effet l'intention de demander le renvoi des interpellations, se réservant de s'expliquer sur divers points d'actualité, soit pendant la discussion générale, soit lorsque les budgets de certains ministères seront soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Le Président du Conseil se propose d'aller le plus rapidement possible, soutenu par M. Fernand Bouisson qui préside avec une autorité appréciée de tous. Il fera limiter réglementairement, de façon à réduire les interventions au strict minimum.

Questions diverses et interpellations

Il y aura, néanmoins, des questions qui intéressent plus particulièrement les électeurs, notamment sur les appels de réservistes, le remplacement de la taxe sur le chiffre d'affaires, les bénéfices agricoles et les droits de mutation, mais ces manifestations, car le désir de tous est de voir le budget voté le plus rapidement possible, seront sans doute assez platoniques.

Le Gouvernement ne rencontrera pas une seule de périls pour son existence même.

Toutefois, il y a des questions auxquelles le Président du Conseil ne pourra répondre avec brièveté, ce sont celles que ne manqueront pas de poser les groupes socialistes au sujet du rappel de l'ambassadeur des Soviets en France, dans le problème extérieur. Les Présidents de groupe feront demander au Gouvernement quelles sont ses intentions en ce qui concerne sa politique intérieure : la vie chère, la situation financière, etc...

Pour ne pas retarder l'examen du budget, il est vraisemblable que M. Poincaré se mettra d'accord avec la Chambre pour réserver quelques vendredis à la discussion des interpellations les plus urgentes. Les autres seront renvoyées à la suite pour ne pas dire aux calendes grecques.

Enfin, signalons, que la Chambre, si elle continue de siéger après le vote du budget, aura quelques projets importants à discuter parmi lesquels il convient de citer en première place : la loi sur les spéculations illicites et la revision du tarif douanier.

Comme on le voit, le travail ne manquera pas aux parlementaires.

Souhaitons-leur d'accomplir leur tâche avec le calme et la dignité qui avaient présidé au même débat l'année passée.

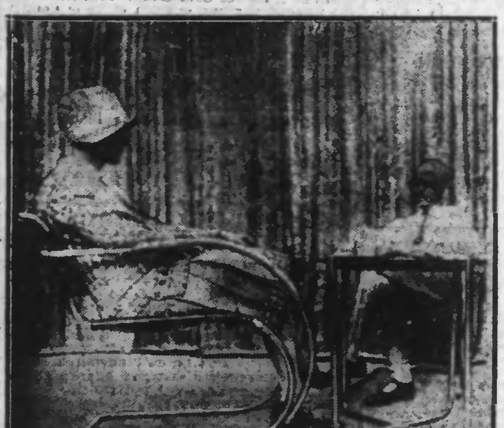

Meubles ultra modernes

Fauteuil et table en bois flexible. On ne reprochera certes pas au nouveau mobilier son manque de simplicité.

Un grave incident dans la boulangerie

Pour protester contre la baisse, le Président du Syndicat du Nord démissionne

Nous avons annoncé que la Commission départementale des farines du Nord avait décidé, en raison de la baisse des farines, de ramener de 2 fr. 05 à 2 fr. le kilo, le prix du pain, à partir du jeudi 3 novembre prochain.

Pour protester contre cette décision, M. Delebarre, président du Syndicat de la Boulangerie du Nord, vient de donner sa démission de la Commission des farines. Voici d'ailleurs ce qu'il dit dans la lettre qu'il nous adresse à ce sujet :

Une lettre du Président du Syndicat

« Jeudi prochain, le prix du pain sera en diminution de cinq centimes ; pour obtenir ce résultat, la Commission des Farines trouve que tous les moyens sont bons.

Ce sont d'abord les menaces à la boulangerie, l'oubli des contrats de travail existant, puis la parole donnée que l'on ne respecte pas.

La Presse et ses lecteurs savent très bien (car ceci a été maintes fois expliqué) que la baisse du pain suit automatiquement celle de la farine et le décollage ne devait se produire cette fois qu'au prix de 207 francs. Pourquoi donc fixer la farine à 209 francs quand un arrêté pouvait réduire ce prix à ... francs ; il est vrai que les calculs annonçaient la farine à 208 fr. 55, soit 209 francs en chiffres ronds.

M. Leroy s'est peut-être souvenu des incidents récents au sujet de la taxe des farines et il a préféré qu'ils ne se reproduisent plus. Voilà pourquoi sont toujours sacrifiés les intérêts des petits commerçants au profit des gros ; pendant ce temps on oublie la viande chère, le vin, la bière, les vêtements, la chaussure, etc., le consommateur est satisfait, le coût de la vie vient encore de baisser d'un sou !...

C'est donc la raison pour laquelle la boulangerie est mécontente de cette baisse : le prix des farines n'ayant pas suivi dans les mêmes proportions.

Ne voulant plus discuter dans ces conditions, j'ai donné, à la fin de la séance, ma démission de membre de la Commission des Farines, qui fut confirmée à M. le Préfet dans le courant de l'après-midi.

La Boulangerie de Lille sera saisie de cet état de choses et prendra ses décisions lors d'une réunion générale, le mercredi 2 novembre et le Syndicat Départemental, le 6 novembre ».

Un rôti d'autruche de 150 livres

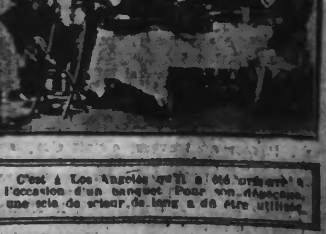

C'est à Los Angeles qu'il a été préparé à l'occasion d'un banquet. Pour son dépeçage, une scie de scieur de long a dû être utilisée.